

HOMMAGE A SAMUEL PATY

Mercredi 21 octobre 2020

Mesdames et messieurs les membres du corps enseignant,

Mesdames et messieurs,

Vendredi 16 octobre, à Conflans-Sainte-Honorine, Samuel PATY, professeur, a été assassiné.

Ce professeur a été décapité parce qu'il faisait son métier. Il enseignait, il enseignait la liberté de penser à des collégiens.

Samuel PATY a été exécuté par un terroriste islamiste.

Le terrorisme a pour visée l'installation en chacun d'entre nous d'une immense peur collective. Le terrorisme vise à remplacer notre organisation sociale, aussi imparfaite soit-elle, par la terreur. La terreur veut remplacer nos lois et nos règles communes.

L'islamisme est une idéologie, un système de pensée du monde, qui manipule une religion, l'islam, pour l'orienter vers un projet politique. L'islamisme veut que les préceptes religieux deviennent la source de notre droit.

L'acte barbare du 16 octobre, s'ajoutant à tant d'autres, a pour fonction d'instiller la peur en chacune et chacun d'entre nous dans l'objectif d'instaurer à terme dans notre pays de mécréants une législation fondée sur une lecture inflexible de textes religieux à l'interprétation pervertie.

Notre pays, nous-mêmes, ne devons bien évidemment pas céder à cette forme de chantage odieux.

Notre pays a construit pour cela une digue il y a un peu plus d'un siècle : la laïcité.

L'article 1^{er} de notre Constitution stipule que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

Tout est dit. L'Etat et les églises sont séparés et chacun peut croire ou ne pas croire en une religion.

Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de religion d'Etat en France.

Et la laïcité n'est pas une religion de plus, elle n'est pas non plus l'athéisme. Elle est la condition pour que chacun puisse exercer sa liberté. Elle est le fondement de notre vie collective.

La laïcité ne s'est pas installée facilement dans nos esprits. Mais au bout d'un siècle, elle est le ciment de notre organisation sociale. Elle constitue la seule réponse possible aux attaques politico-religieuses dont notre pays est la cible.

Mais ces attaques ne diminueront que si l'Etat met en œuvre tous les moyens dont il dispose pour mettre hors d'état de nuire toutes les structures islamistes qui cherchent à instaurer le califat en France.

L'Etat doit dans le même temps protéger la population et en particulier ses enseignants, devenus vendredi dernier une cible. Les enseignants doivent être aidés, accompagnés et défendus par leur hiérarchie qui ne peut plus faire comme si la question restait marginale.

Dans le respect des droits et de ses engagements internationaux, l'Etat doit exercer la force légitime pour sévir contre les menées religieuses radicales qui visent à le détruire, à nous détruire.

La laïcité protège l'exercice des religions, la religion musulmane au même titre que la religion juive, catholique ou protestante. L'islam mais pas le terrorisme et la barbarie au nom de l'islam.

Mesdames, messieurs, il est donc vital de défendre la laïcité mais également de la faire vivre, chacun dans son rôle, chacun dans ses responsabilités.

Faisons fleurir la laïcité partout, tout le temps, et en particulier dans nos écoles, collèges, lycées et facultés.

Faisons-la fleurir dans tous les lieux de formation de nos enfants.

Rappelons à tout moment et à tout le monde sa portée, développons l'esprit civique qu'elle exprime.

Au-delà de la liberté et de l'égalité, la laïcité constitue l'une des clefs de la fraternité.

Je vous remercie.